

Cérémonie des voeux au Château Fleuri



Cérémonie des voeux au Château Fleuri

Lundi 13 janvier a eu lieu la cérémonie des voeux au Château Fleuri.

Dans son discours, le président, Pierre Antonello, a mis en avant **le relooking dont l'établissement a bénéficié.**

Au niveau de l'accueil, a été créée une salle d'animation avec du matériel de toute dernière technologie, modulable avec sa cloison amovible.

Le pôle administratif tout neuf avec trois bureaux, banque d'accueil et sanitaire permet un confort de travail plus fonctionnel. Une cheminée, lieu de chaleur mais surtout de lien social, a été conservée.

Trois chambres ont été adaptées avec rails au plafond pour permettre des transferts en toute sécurité et facilité.

La volonté de l'équipe en charge des travaux et de l'aménagement a été que l'établissement ne ressemble pas à une structure hospitalière.

Cette deuxième phase de travaux a fait suite au déplacement l'an passé de l'infirmerie au-dessus de la lingerie.

La phase trois qui se termine, consiste en la création au bâtiment trois (le plus récent) d'un lieu dédié aux personnes ayant des troubles du comportement, maladie d'Alzheimer et assimilées...avec une prise en charge adaptée : coin cuisine, atelier, salon, jardin et parcours sécurisés...Ce nouvel espace nécessitera un important travail d'équipe et une réorganisation des équipes du Château Fleuri.

Il restera, pour terminer l'ensemble de cette importante opération d'investissement, l'aménagement du parc Sud avec ses cheminements adaptés à l'ensemble des résidents, ainsi que l'optimisation de l'espace préservé.

Le président a apporté des remerciements appuyés à la commission des travaux, avec, à leur tête, Jean-Claude Roblique pour leur disponibilité et leur énorme investissement.

Ces travaux ont pris un peu de retard et **cette année 2020 va marquer enfin l'aboutissement de la métamorphose du Château Fleuri.**

Plus de 1 600 000 € d'investissements sont consacrés ces deux dernières années à cette grande opération de rénovation.

Aujourd'hui, le Château Fleuri s'est refait une beauté, on pourra dire qu'il aura rajeuni de 40 ans, puisqu'il est né en 1977 ; il est devenu un établissement moderne et attractif.

À noter aussi que le choix s'est porté sur des architectes locaux, des entreprises et artisans gersois et quand ce fut possible vicois.

Cet investissement n'aurait pu se faire sans les subventions de l'État et celles du Conseil Départemental mobilisées de manière optimale.

Ces voeux, Pierre Antonello les a présentés en tant que président, pour la 13e fois, 13 ans qu'il suit de très près cet établissement.

Il a souligné qu'il présentait ces voeux en son nom mais aussi au nom des membres du Conseil d'administration : Mme Trépout, Mme Hinsinger, Mme Cazenave, Mme Connefroy, Mme Dat, et Mme Cueillens représentant la mairie, Mr Roblique, Mr Vallat, et Mr Dessenlis,

Le président a souhaité partager le chemin parcouru depuis treize ans avec tous ceux qui contribuent au développement de cette structure : le conseil d'administration, la direction, l'ensemble du personnel, les résidents, les bénévoles.

Le président a insisté sur la volonté forte de garder un prix de journée abordable : avec un prix de journée de 61,75 € au 1er janvier, le Château Fleuri est un des moins chers du département avec un panel de services très complet.

Ce prix modéré s'est pourtant accompagné de nombreuses embauches. Aujourd'hui, l'effectif permanent est supérieur à 44 équivalents temps plein, ce qui se traduit par une cinquantaine d'emplois.

En 2019, ont rejoint l'équipe le docteur Cioccarlan, nouveau médecin coordonnateur, Christelle Lamarque, nouvelle comptable et Sonia Ferrari, cuisinière.

Ont fait valoir leurs droits à la retraite Christiane Espié, co-directrice en mai et Josiane Lucas au 31 décembre.

Le président les remercie toutes les deux pour leur engagement durant de longues années (plus de 25 ans pour Josiane et plus de 30 ans pour Christiane) au service du Château Fleuri.

Au début de l'année 2019, le Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) 2019-2023 a été signé avec l'ARS et le Conseil Départemental : dix objectifs ont été fixés et doivent être atteints. Ainsi sont connues les différentes dotations jusqu'en 2023.

Le président a ensuite abordé les projets concernant les personnes hébergées :

- projet de **développer la prévention par des actions non médicamenteuses** : une meilleure forme physique, une meilleure nutrition, une meilleure prévention des maladies du grand âge avec la mise en place d'ateliers spécifiques pour mieux repérer et mieux soigner...

- une **convention a été signée avec l'équipe mobile d'hospitalisation à domicile**, afin d'éviter les transferts traumatisants à l'hôpital d'Auch et surtout de nuit.

Ce conventionnement permettra de bénéficier des ressources de cette équipe pour assurer aux résidents des soins médicaux et paramédicaux continus, coordonnés, sans avoir à quitter leur chambre. C'est en quelque sorte l'hôpital qui se déplacera au Château Fleuri.

- **mieux individualiser les soins et la vie de chaque résident**. Chaque personne est différente, les résidents ont déjà un projet personnalisé, mais l'équipe souhaite le voir évoluer de façon cohérente, organisée et participative avec le résident et sa famille.

En ce qui concerne le personnel, certains projets d'amélioration ont été réalisés, d'autres le seront en 2020 :

- **construction cette année d'un nouvel espace pour l'équipe de soins de 80 m2**, un beau vestiaire flambant neuf, une salle de détente pour le personnel, ainsi que des bureaux fonctionnels pour les administratifs. La salle de repos reste à terminer.

- **projet d'améliorer la gestion des emplois et des compétences** pour que chacun puisse trouver la place qui lui convient et surtout ait de véritables perspectives d'évolution de carrière.

- **mise en place d'actions fortes pour prévenir les risques psychosociaux** qui sont l'apanage du secteur médico-social et des hôpitaux, en particulier pour la future unité protégée.

Un personnel épanoui, c'est le gage d'un séjour heureux pour les résidents.

L'année 2020 sera une année d'intense amélioration de la vie dans l'établissement où tout sera mis en œuvre pour que personnel et résidents s'y trouvent bien

Le président a terminé par des remerciements à toutes les personnes qui ont donné un peu d'elles-mêmes, à l'ensemble du personnel pour leur engagement au projet d'établissement, aux bénévoles, au Conseil de Vie Sociale et sa Présidente, Madame Mothe, aux quelques salariés qui donnent de leur personne et de leur temps plus que ce qui est demandé, à tous ceux qui ont aidé l'établissement et ont fait preuve de générosité et d'humanité, cette année.



3c4513f41ff9340623fef537416fb687.jpg